
Erratum

Table des matières et Index

Code des professions — Infirmières et infirmiers auxiliaires — Certaines activités professionnelles pouvant être exercées par une infirmière ou un infirmier auxiliaire

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 15 avril 2015, 147^e année, numéro 15.

À la Table des matières, page 813, rubrique Projet de règlement, troisième entrée, on aurait dû lire « Infirmières et infirmiers » au lieu de « Infirmières et infirmiers auxiliaires ».

À l'Index, page 895, treizième entrée, on aurait dû lire « Infirmières et infirmiers » au lieu de « Infirmières et infirmiers auxiliaires ».

À l'Index, page 898, deuxième entrée, on aurait dû lire « Infirmières et infirmiers » au lieu de « Infirmières et infirmiers auxiliaires ».

63186